



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 8 novembre 2022

Procès-Verbal N° 580

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs
CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District de l'Isère qui aura lieu le samedi 19 novembre 2022 au TSF Voiron.

A ce titre, vous trouverez, en page d'accueil sur notre site tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour,
- une attestation de pouvoir (*à remplir en cas d'absence**),
- le PV Spécial AG (Bilan Financier – Voeux ...)

INDEMNITES ARBITRAGE HORS PEREQUATION

Nous rappelons à tous les clubs que suite à la décision du Comité de Direction du 13 octobre 2022, les arbitres qui ne sont pas indemnisés sur place le jour du match (sur les catégories hors péréquation), entrainera une amende de 15 €.

Décision applicable au 1^{er} novembre 2022.

TRESORERIE DISTRICT

FORFAIT GENERAL SENIORS

Amende 90 €

Du 3 novembre 2022

POISAT	D3
MISTRAL 2	FUTD2

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 5 et 6 novembre 2022

CRUAS 4	U20D2
CROLLES	FEMA11 D2

SUD ISERE 2	U17D3
MOIRANS 2	U17D3
CHARVIEU	U17D3
MOIRANS 2	U15D3
USC AIGUEBELLE	U15FA8
BOURGOIN FC 2	U15FA8

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U13

Amende 32 €

Du 5 novembre 2022

VERSOUD	CHU13FEST
---------	-----------

DOLOMIEU 3
COTE ST ANDRE 3
FF ECHIROLLES
FROGES

CHU13FEST
CHU13FEST
CHU13FEST
CHU13FEST

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 5 novembre 2022

Voir PV 580 de la Commission FMI

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 27 octobre 2022

VER SAU 3

ASPTT 1

SENA8ENTD2

SENA8ENTD2

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE

Liste des clubs non à jour de leur trésorerie au 17 octobre 2022

Article 17 17-3 – Procédures et Sanctions :

b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 7 novembre 2022

533557 GRENOBLE DAUPHINE AS

560621 UNION FUTSAL MARTINEROIS

615032 METROPOLITAINS FC

549826 FUTSAL PONT DE CLAIX (sous réserve de l'acceptation de l'échéancier)

c) Si 6 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, une dernière mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception lui est adressée, et si le règlement n'est pas effectué sous une semaine à compter de l'envoi du courrier électronique avec accusé de réception, il est suspendu au sens de l'article 231 des Règlements Généraux de la F.F.F. : « Un club suspendu par la Fédération ne peut prendre part à aucun match officiel ou amical et est considéré comme forfait pour tous les matchs officiels qu'il aurait à disputer pendant le temps de sa suspension. Il ne peut se faire représenter aux réunions de Districts, de Ligues ou de la Fédération. » Cette suspension du club est notifiée sur le site internet du District.

Les clubs ci-dessous seront suspendu en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 14 novembre 2022

533557 GRENOBLE DAUPHINE AS

560621 UNION FUTSAL MARTINEROIS

615032 METROPOLITAINS FC

549826 FUTSAL PONT DE CLAIX (sous réserve de l'acceptation de l'échéancier)

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr

FUTSAL	futsal@isere.ff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.ff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.ff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.ff.fr
TERRAINS	terrains@isere.ff.fr
FEMININES	feminines@isere.ff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.ff.fr

Autres E-mails

District	district@isere.ff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.ff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.ff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.ff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.ff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.ff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.ff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.ff.fr